



SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA RÉGION DE TOURNAN-EN-BRIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE SYNDICAL du 25 juin 2018

L'An deux mil dix-huit le lundi vingt-cinq juin à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 19 juin 2018 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la Présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, Président.

- délégués en exercice : 81
- délégués présents : 44
- pouvoirs : 2

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 22 mai 2018 : Entendu le Président, aucune remarque n'étant formulée, le Comité Syndical prend acte du compte-rendu de la séance du 22 mai 2018.

Secrétaire de séance : M. Patrick Salmon.

1. COMMUNICATION :

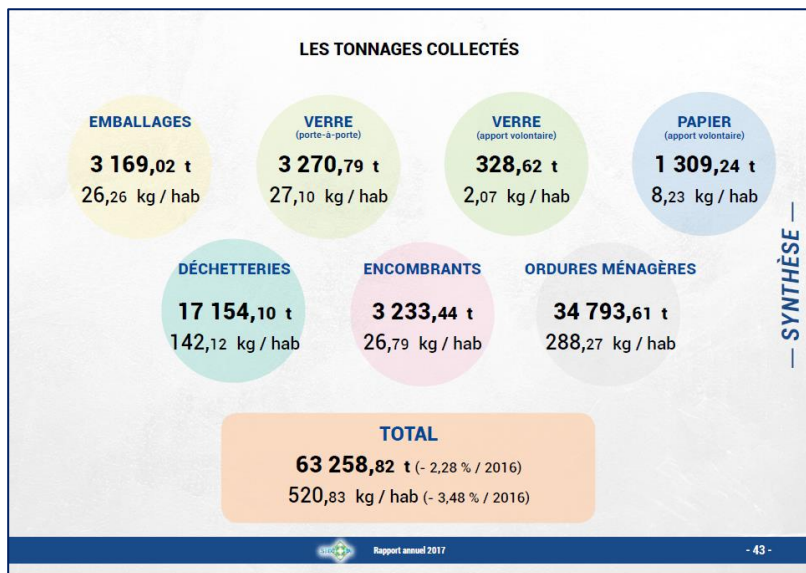
1.1 – Rapport annuel 2017

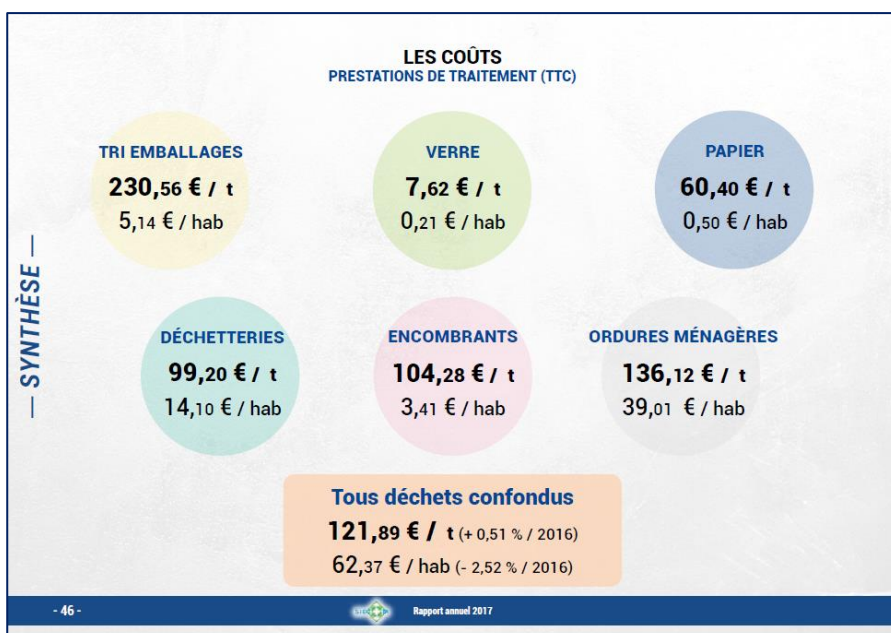
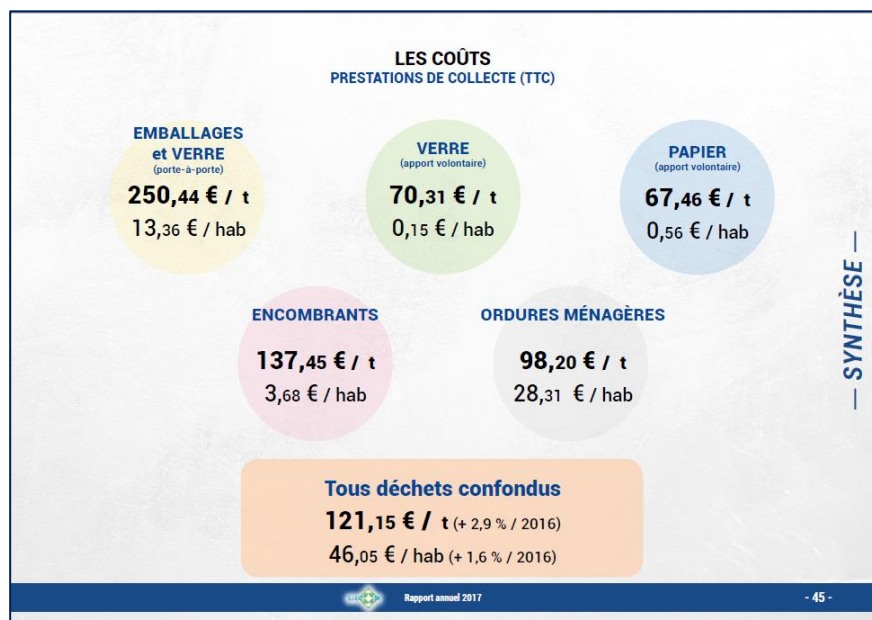
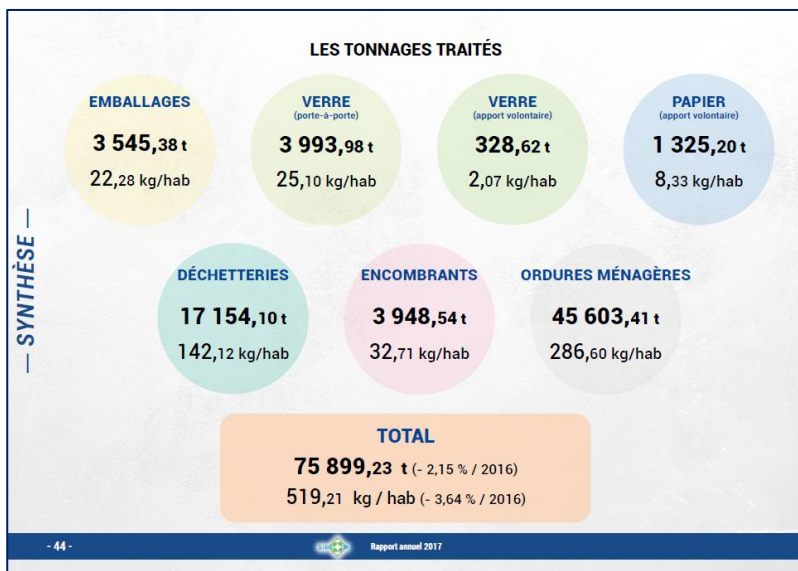


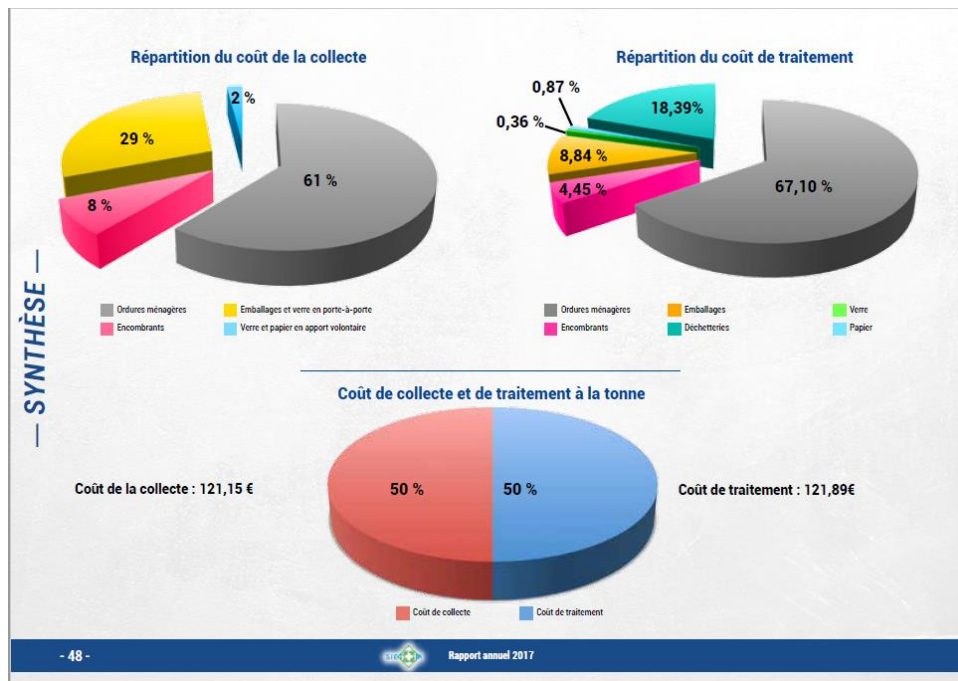
Le rapport annuel est présenté à l'assemblée. A l'instar de l'année précédente, il a été conçu pour une présentation identique tant en version papier qu'en version numérique. Il comprend les éléments clés de l'activité du syndicat.

Il est précisé que les bases financières sont extraites du compte administratif 2017.

En synthèse, quelques chiffres (Extraits du rapport) :







Ce rapport sera envoyé avec le compte-rendu aux délégués et un exemplaire couleur sera adressé à chaque collectivité adhérente (communes, communautés de communes et communautés d'agglomération).

Enfin, ce rapport sera téléchargeable sur le site du syndicat dans les prochains jours.

1.2 – Point communication

- Distribution du « SIETOM Infos » en mai 2018 : Cette distribution a été confiée à deux prestataires et à 7 communes du syndicat. Le contrôle qualité effectué sur la prestation des distributeurs auprès d'une centaine de foyers donne un résultat très satisfaisant.
- Journée Portes ouvertes du 26 mai au centre de tri : Cette manifestation a, encore cette année, accueilli beaucoup de visiteurs : 384 contre 261 l'année précédente.

2. QUESTIONS DIVERSES

- UVOM : Les travaux ont débutés le 18 juin par l'enlèvement du média-filtrant et le démantèlement du biofiltre. Aujourd'hui ont commencé les travaux de réparation du BRS 1. Toutes les visites de sécurité avant démarrage des autres lots ont eu lieu et bientôt va commencer le démantèlement du retourneur pour installer le nouveau à sa place. Ensuite, les autres lots vont se succéder.

Le retard pris par la négociation du retourneur amène la fin du chantier à début février pour un démarrage prévu en avril.

Ce retard, précise le président, a permis au SIETOM de négocier avec le fournisseur pour réaliser une économie substantielle sur le coût du retourneur.

- Dépôts sauvages : Un mail a été envoyé à toutes les mairies pour recenser les dépôts de plaintes classées sans suite. Monsieur le Président insiste sur l'obtention de ces informations car, vis-à-vis des discours contradictoires qui sont tenus, il faut montrer au Préfet que ces plaintes ne sont pas traitées jusqu'au bout.

Le travail sur ce dossier se poursuit malgré la compétence « dépôts sauvages » que le SIETOM n'a pas et la prochaine réunion du comité de pilotage se tiendra le 4 juillet.

- Recrutement : En raison des congés payés posés par les agents transférés de la Communauté de communes Paris Vallée de Marne, il faut recourir à l'intérim ou à des CDD pour des emplois de chauffeurs poids-lourds, ripeurs et éventuellement agents de déchetterie. Une annonce a également été publiée sur le site internet du syndicat.
- Pontault-Combault : Il faut revenir sur les règles appliquées sur les 40 autres communes ce qui n'est pas facile quand on a connu un autre mode de fonctionnement. Les habitants doivent s'habituer, donc petit à petit dans la poursuite de l'objectif d'une collecte de qualité, des déchets sont refusés et restent sur le trottoir. Monsieur le Président demande à la Ville de Pontault de ne pas ramasser ces refus ainsi les administrés corrigeront leurs habitudes.
C'est aussi compliqué pour la déchetterie poursuit Monsieur le Président, là aussi les règles doivent être les mêmes que pour les autres déchetteries.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 19h00